

PRESIDENCE DU COMITE CENTRAL  
DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail - Démocratie - Paix

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ETAT

DECRET n° 85/324 du 21/3/85  
portant nomination du Lieutenant Colonel  
Pierre OBOU en qualité d'Ambassadeur,  
Directeur National du Protocole.

LE PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS  
DU TRAVAIL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT.-

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979, modifiée par l'Ordonnance  
n° 019/84 du 23 Août 1984;  
Vu le Décret n° 70/264 du 4 Août 1970 portant création de la  
Direction du Protocole d'Etat;  
Vu le Décret n° 77/491 du 19 Septembre 1977 portant organisation  
de la Direction Nationale du Protocole;  
Vu le Décret n° 61/143 du 27 Juin 1961 portant statut commun des  
Cadres du Personnel Diplomatique et Consulaire;  
Vu le Décret n° 75/214 du 2 Mai 1981 fixant le régime de rémuné-  
rations applicable aux agents diplomatiques consulaires et assimilés en  
poste à l'étranger et aux Ambassadeurs-Zone Afrique;  
Vu le Décret n° 84/997 du 26 Novembre 1984 portant réorganisation  
du Cabinet du Président du Comité Central du Parti Congolais du Travail,  
Président de la République, Chef du Gouvernement;  
Vu le Décret n° 85/301 du 16 Mars 1985 portant réorganisation  
de la Direction Nationale du Protocole;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE

ARTICLE 1ER: Le Lieutenant Colonel Pierre OBOU est nommé, Ambassadeur,  
Directeur National du Protocole.



.../...

ARTICLE 2: Le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.-

Brazzaville, le 21 Mars 1985

Par le Président du Comité Central  
du Parti Congolais du Travail,  
Président de la République,  
Chef du Gouvernement.-

Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Premier Ministre

Angé Edouard FOUNGUI.-

Le Ministre des Finances et du Budget

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération

Antoine NDINGA ORA.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,  
de la Refonte de la Fonction Publique  
et de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-

AMPLIATIONS:

PR/CAB	2
S/CC/PCT	2
PM/CAB	1
MINISTERES	26
SG/FINANCES	1
SOLDE	1
D.C.F.	1
IGTTP	1
ETAT MAJOR GL APN	2
IRNAPRO	2
ORPC	2
INTERESSE	4